

Réunion du Conseil Municipal du 5 février 2021

L'an Deux Mil vingt et un, le 5 février le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Pierre POISSANT, Maire.

Etaient présents :

MM POISSANT, BRAQUEHAIS, CRISTIN, DUVAL, HERRIER, LEJEUNE, MARTIN, CAVELIER.

Mmes ALEXANDRE, BOULLEN, COLBOC, LEFEBVRE, ROGNANT.

Absents excusés : Mme SINSEAU qui a donné procuration à Mme LEFEBVRE.
M. LEMARCHAND qui a donné procuration à M. MARTIN.

Secrétaire de séance : M. HERRIER

Date de convocation : 29 janvier 2021

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu
- Subventions aux associations
- Remplacement de Madame Clotilde LAÎNÉ
- Contrat de Mlle Blandine GIARD
- Devis salle polyvalente
- Commissions CAUX SEINE Agglo
- Questions diverses

Approbation du dernier compte-rendu

Avis du Conseil Municipal : le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Subventions aux associations (05022021/01)

La commune compte cinq associations. Ces dernières ont fourni chacune leur bilan comptable pour l'exercice 2020. Pour mémoire, elles ont bénéficié en 2019 des subventions suivantes :

- Comité des fêtes : 480 €
- Joie de Vivre : 350 €
- Club de football : 450 €
- Ecole (coopérative) : 110 €
- Chasso'idées : 480 €

Rappelons que l'exercice 2020 a été nettement perturbé du fait de la pandémie COVID19 dans la mesure où la plupart des événements que ces associations organisent habituellement ont dû être annulés.

Rappelons également qu'au-delà des subventions, ces associations bénéficient, en temps normal, d'un accès gratuit deux fois par an à la salle polyvalente pour l'organisation d'événements. En outre, le club la Joie de Vivre réunit aussi les anciens du village dans cette salle le jeudi, tous les quinze jours.

Avis du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal reconduit pour 2021 les mêmes montants de subvention pour chaque association, à l'unanimité, à l'exception mentionnée ci-après.

Mme LEFEBVRE, MM DUVAL et CAVELIER, membres du bureau du Comité des fêtes, ne participent pas au vote concernant cette association.

Remplacement de Mme Clotilde LAÎNÉ (05022021/02)

A ce jour, l'arrêt de travail pour maladie de Mme Clotilde LAÎNÉ a été reconduit jusqu'au 19 mars 2021.

Mme Carine LEROUX assure le remplacement de Mme Clotilde LAÎNÉ depuis fin août 2020. Initialement, Mme Carine LEROUX a été embauchée dans le cadre d'un contrat avec l'association A.G.I.R.E 76 de Bolbec. Début 2021, conformément aux décisions du dernier conseil municipal, elle a été embauchée directement par la commune en contrat à durée déterminée (CDD) pour une durée d'un mois, ce contrat prenant fin le 29 janvier 2021. Dans l'attente de la réunion du conseil municipal et pour assurer la continuité sur février 2021, elle a été prolongée à nouveau via un contrat A.G.I.R.E 76. Ce nouveau contrat prendra fin le 20 février prochain, date de début des vacances scolaires de la zone B.

Avis du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal valide tout d'abord l'embauche de Mme Carine LEROUX sous contrat A.G.I.R.E 76 pour la période de février 2021.

Compte tenu de l'incertitude relative à la date de retour et aux conditions de retour de Mme Clotilde LAÎNÉ et du fait du volume de travail qui s'est accumulé (notamment au niveau de la salle polyvalente), le Conseil Municipal propose d'embaucher à nouveau Mme Carine LEROUX en contrat CDD dès la rentrée scolaire prévue le 8 mars 2021 jusqu'au 9 juillet 2021, soit 3 jours après le début des vacances scolaires d'été.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ces dispositions à l'unanimité, à l'exception mentionnée ci-après.

M. MARTIN ne participe pas au vote du fait de son lien de parenté avec Mme LAÎNÉ.

Contrat de Mlle Blandine GIARD (05022021/03)

Le contrat de travail de Mlle Blandine GIARD arrive à échéance à la fin de ce mois.

M. le Maire propose de le renouveler pour une durée d'un an.

Avis du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour proposer à Mlle Blandine GIARD un renouvellement d'un an de son contrat de travail.

Salle polyvalente : devis électrique à la suite du contrôle sécurité

Après le passage de la commission de sécurité, nous avons demandé à M. GUERY, l'électricien qui intervient souvent dans nos bâtiments, de nous fournir un devis pour prendre en compte les remarques de ladite commission (mise en place d'une alarme visuelle dans les toilettes et d'une coupure générale dans la cuisine). Le montant de ce devis est de 2 784 € TTC.

Un deuxième devis pour ces travaux émanant de l'entreprise LEBRUMANT de Gommerville a été reçu en Mairie avec un montant de 2 223,25 € TTC.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que M. GUERY est particulièrement apprécié, notamment pour sa réactivité (par exemple, il a récemment dépanné en urgence le chauffage de la nouvelle classe). M. DUVAL se propose de le recontacter pour obtenir une proposition plus attractive de sa part.

Par ailleurs, dans la mesure où ces travaux ne présentent pas un degré d'urgence, M. DUVAL propose également de chercher un troisième prestataire pour obtenir un autre devis.

Commissions CAUX SEINE agglo (05022021/04)

Lors de l'élaboration du pacte de gouvernance de CAUX SEINE Agglo, il a été convenu que les élus municipaux puissent s'inscrire à une ou deux commissions thématiques de la communauté d'agglomération sur proposition du Conseil Municipal.

La composition des commissions fera l'objet d'une délibération lors du prochain Conseil Communautaire le 16 février 2021 et elles entreront en vigueur immédiatement après.

Avis du Conseil Municipal :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne ses représentants au sein des commissions.

- **Finances et Outils stratégiques** (Finances, évaluation des politiques publiques, enjeux stratégiques liés notamment aux ressources humaines ou à la communication) : Pierre POISSANT
- **Patrimoine et Tourisme** (Musées, patrimoine, tourisme) : Pierre POISSANT
- **Culture et Sport** (Enseignement artistique, médiathèques, éducation sportive, équipements aquatiques) : Yves DUVAL et Carine LEFEBVRE
- **Prévention et Accompagnement** (Risques, police municipale intercommunale, accompagnement social, politique sociale de l'habitat, accès aux services publics, promotion de la santé) : Dominique HERRIER, Yves DUVAL et Carine LEFEBVRE
- **Transitions et Mobilités** (Transition écologique, transition numérique, rénovation énergétique, bâtiments, transports et mobilités) : Mickaël BRAQUEHAIS
- **Cadre de vie** (Eau et assainissement, voirie, rudologie, rivières et ruissellements) : Mickaël BRAQUEHAIS et Dominique HERRIER
- **Planification, Aménagement et Développement** (planification [urbanisme et habitat], politique de l'aménagement urbain et naturel, développement économique, économie circulaire, économie sociale et solidaire) : Mickaël BRAQUEHAIS

Questions diverses :

Travaux cimetière (clôture)

Un rendez-vous est programmé avec le géomètre le vendredi 12 mars 2021 à 9h30. Ce dernier a étudié les archives correspondantes, effectué des relevés sur site et contacté les riverains. Lors de ce rendez-vous, il devra faire une proposition pour le bornage du cimetière. Il présentera également ses conclusions concernant le terrain situé au carrefour de la RD 80 et de la rue de la Mare Auray (projet d'élargissement du carrefour).

Les travaux d'arrachage de la haie du cimetière seront ensuite programmés après le week-end de Pâques.

Il faut prévoir dès maintenant l'établissement des devis pour les nouvelles clôtures du cimetière. M. Yves DUVAL se propose de lancer les consultations auprès de différents prestataires.

Panneaux de signalisation du Hameau de la Caroline

Conformément aux décisions du Conseil Municipal du 30 octobre 2020, les nouveaux panneaux de signalisation destinés au Hameau de la Caroline ont été commandés et livrés. M. Mickael BRAQUEHAIS va se charger de leur mise en place.

Activités et contrat de travail de M. Jean-Michel GRIEU

M. GRIEU a pu reprendre ses activités à temps complet dans de bonnes conditions.

Une relance sera faite auprès de CAUX SEINE Agglo pour se renseigner concernant la disponibilité d'un équipement de sécurité du type ceinture « balise ».

Son contrat de travail actuel s'achève le 31 mars 2021. Il est donc nécessaire de réfléchir dès à présent aux modalités qui pourront être mises en œuvre pour prolonger ses activités au sein de la commune (reconduction du contrat actuel, contrat direct avec la Mairie, aides possibles, etc.).

Installation de deux nouveaux bancs

Les deux bancs en bois commandés en 2020 à l'ESAT d'Yvetot ont été réceptionnés et doivent être maintenant installés. M. Yves DUVAL se propose de réunir la commission Travaux pour statuer sur l'implantation de ces nouveaux équipements. Il y invitera également M. Jean-Michel GRIEU qui se chargera concrètement de la mise en place.

Rappelons que l'ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) est un établissement médico-social ayant pour objectif l'insertion sociale et professionnelle des adultes handicapés.

Défibrillateur de la salle polyvalente

Après le défibrillateur obligatoire pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) de catégorie 1 à 3 au 1er janvier 2020, c'est désormais aux établissements recevant du public de catégorie 4 de se voir obligés de posséder un défibrillateur cardiaque à la date du 1er janvier 2021. Cette obligation est fixée selon une nouvelle application du décret n° 2018-1186 du 19 décembre 2018 relatif aux défibrillateurs automatisés externes. Les ERP de catégorie 4 sont des établissements recevant notamment moins de 300 personnes.

Notre salle polyvalente entre dans cette catégorie d'ERP. Nous allons donc demander des devis pour nous mettre en conformité.

Ouverture d'un compte client chez RABONI

L'ouverture d'un compte client auprès de la société RABONI afin de bénéficier de coûts préférentiels pour certains matériaux et équipements n'a toujours pas abouti. La Mairie va se rapprocher de M. Norman LEJEUNE pour clarifier la situation.

Ligne téléphonique du Hameau de la Caroline

L'élagage des arbres permettant la remise en place de la ligne téléphonique sur poteaux est terminé. Toutefois, en dépit de nombreux va-et-vient des équipes de téléphonie, la ligne reste au sol !

M. le Maire va relancer une nouvelle fois les intervenants.

Lecteur de puce pour animaux

Mme Carine LEFEBVRE informe le Conseil Municipal de la réception à la Mairie d'un lecteur de puce pour animaux qui pourra être utilisé pour mieux identifier d'éventuels animaux errants.

Dates des prochaines commissions

- **Défense incendie :**
Organisateur : M. BRAQUEHAIS
Participants : Mmes ALEXANDRE et LEFEBVRE
MM POISSANT, DUVAL et HERRIER
Date : jeudi 25 février 2021 à 18h00

- **Commission budget :**
Organisateur : M. POISSANT
Participants : Mme LEFEBVRE
MM BRAQUEHAIS, CRISTIN, CAVELIER, DUVAL et HERRIER
Date : vendredi 5 mars 2021 à 18h00

Prochaine réunion de Conseil Municipal le 12 mars 2021

Délibérations

(05022021/01) Subventions aux associations

(05022021/02) Remplacement de Mme Clotilde LAÎNÉ

(05022021/03) Contrat de Mlle Blandine GIARD

(05022021/04) Commissions CAUX SEINE agglo

POISSANT Pierre	BRAQUEHAIS Mickaël	CAVELIER Sylvain	CRISTIN Guillaume
DUVAL Yves	HERRIER Dominique	LEJEUNE Norman	MARTIN Etienne
LEMARCHAND Sylvain Absent excusé donne procuration à M MARTIN	ALEXANDRE Mathilde	BOULLEN Claire	COLBOC Patricia
SINSEAU Clémence Absente excusée donne procuration à Mme LEFEBVRE	LEFEBVRE Carine	ROGNANT Cécilia	